



Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 16 JANVIER 2023 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De préavisier favorablement la demande de pose de panneaux solaires photovoltaïques de M. et Mme Chiari, parcelle 281, Ch. des Vergers 7 ;
- De préavisier favorablement la demande de pose de panneaux solaires photovoltaïques de Sottas SA, parcelle 244, Rte de la Pale 14 ;
- De délivrer une autorisation pour la pompe à chaleur de la piscine, parcelle 194, ch. du Monteiron 5, M. et Mme Y. Borboën.

La municipalité